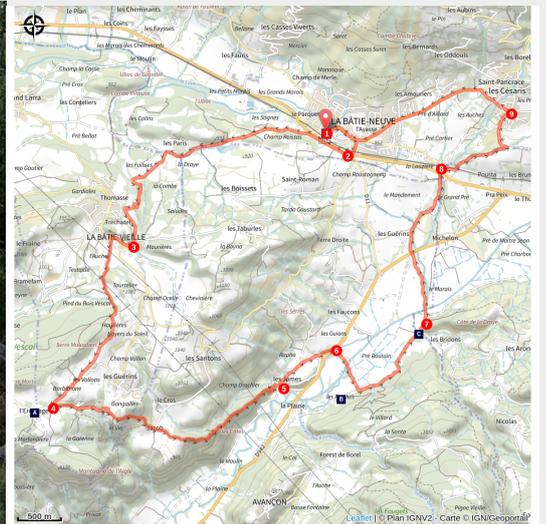


Deux Bâtie (VTT)

CC Serre-Ponçon Val d'Avance



Non loin de l'Hermitage (Romain Ricard)



L'itinéraire idéal pour s'essayer à plus de technicité en descente sans se faire peur, tout en profitant des beaux paysages de l'Avance !

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h

Longueur : 19.8 km

Dénivelé positif : 480 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Pastoralisme, Point de vue

Itinéraire

Départ : La Bâtie Neuve

Arrivée : La Bâtie Neuve

Balisage :  Vélo

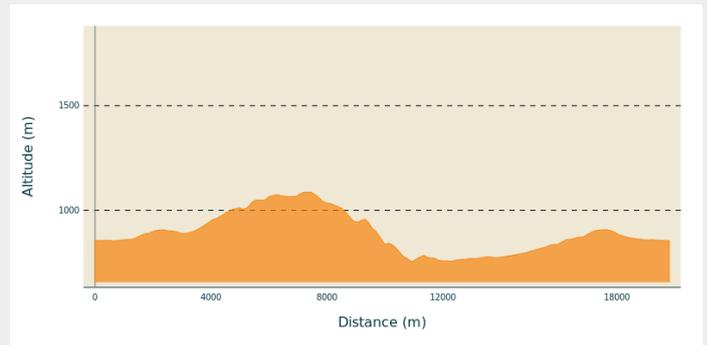
Communes : 1. La Bâtie-Neuve

2. Avançon

3. La Bâtie-Vieille

4. Montgardin

Profil altimétrique



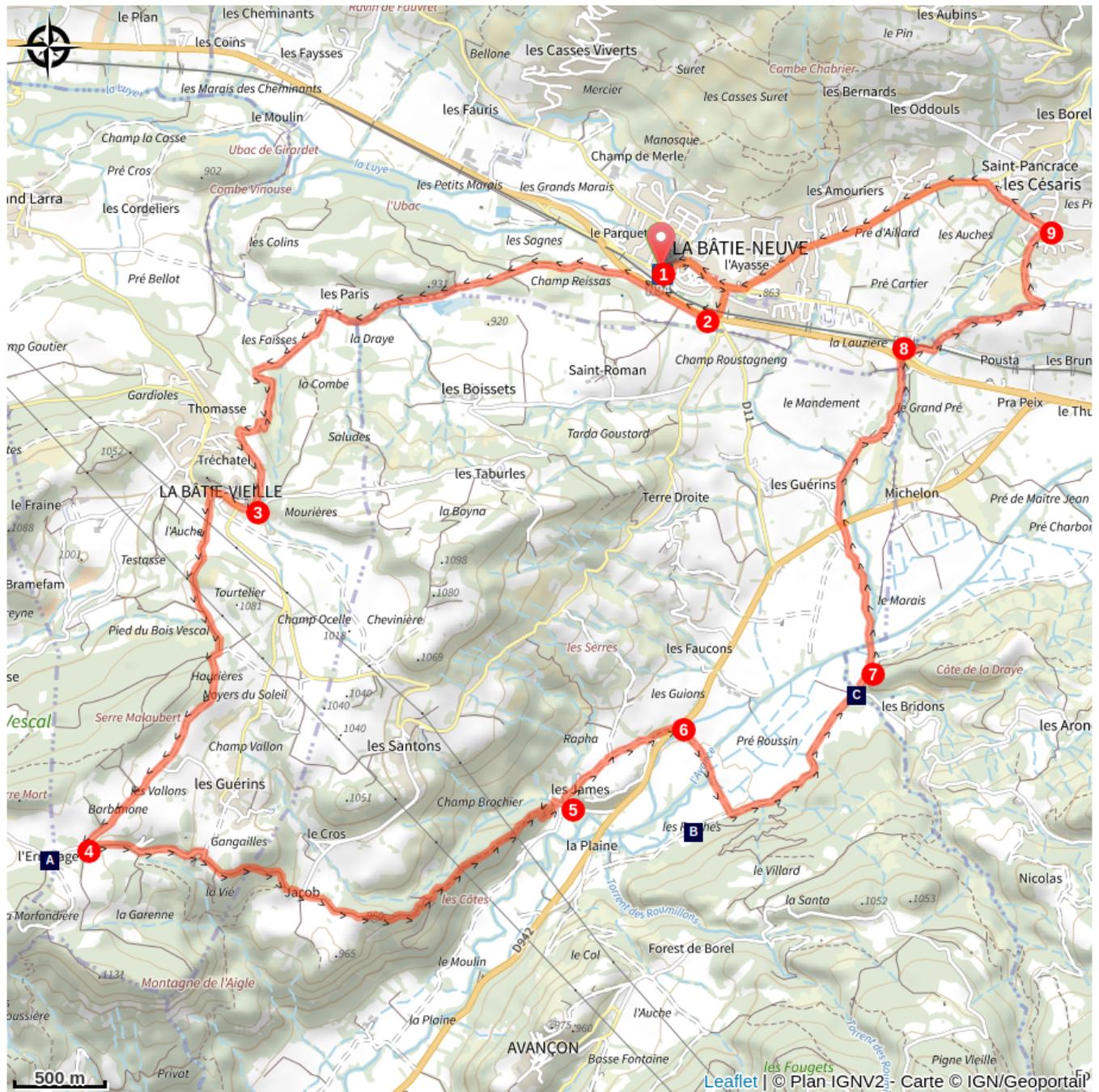
Altitude min 757 m Altitude max 1087 m

1. Depuis le parking de la gare, prendre la route principale en direction de l'est et traverser le village. Tourner à droite juste avant la gendarmerie, traverser la voie ferrée, puis la nationale  La circulation est importante.
2. Une fois de l'autre côté, tourner à droite, sur une route devant rapidement une piste. Rejoindre ainsi le lieu-dit Les Paris. De la, prendre à gauche pour rejoindre le village de La Bâtie-Vieille.
3. Lorsque la piste rejoint la route goudronnée, prendre à droite pour traverser le village. Faire le crochet afin d'aller admirer la Tour et son point de vue . De retour au centre du village, prendre à gauche par un chemin à travers champs. Le chemin rejoint une piste agricole, continuer l'ascension le long du Serre de Malaubert sur cette dernière. Elle débouche ensuite sur la route qui mène à l'Hermitage. Prendre la route dans le sens de la montée.
4. Peu avant d'arriver à l'Hermitage, prendre à gauche sur une piste descendante. Rejoindre par cette dernière le lieu-dit Jacob. Arrivé aux maisons, continuer tout droit le long des champs, puis plonger dans le bois. Le chemin devient progressivement un joli monotrace, perché entre sous bois et bordure de crête, débouchant sur les James.
5. Quitter la route pour une piste partant par la gauche. Dans la descente, peu avant d'arriver sur la départementale, prendre à gauche pour une petite portion de monotrace joueuse dans les marnes noires.
6.  Franchir la départementale pour prendre la piste juste en face. Une fois sur l'autre rive de l'Avance, prendre à gauche sur la piste qui remonte progressivement vers Montgardin.  Profiter de la magnifique vue sur la chaîne du Piolit à Chabrière.
7. Juste après le passage à gué du torrent des Bridons, prendre à gauche sur la route qui remonte vers La Bâtie-Neuve. Franchir une dernière fois la départementale et continuer de remonter vers le village, en passant à côté de la déchetterie. Poursuivre sur la piste et passer sous le petit pont. Une raide cote permet d'accéder à l'entrée du village.
8. Ne pas rentrer dans la Bâtie-Neuve mais partir vers l'est sur quelques dizaines de mètres, afin de prendre la route qui part à gauche et passe au dessus de la voie de chemin de fer. Poursuivre l'ascension sur cette piste et remonter ainsi aux Césarès.

9. Arrivé dans le centre du hameau, prendre à gauche direction la départementale.
Se laisser glisser sur cette dernière vers le point de départ.

Carte IGN Gap n°3338ET

Sur votre chemin...



--- Chapelle de l'Hermitage (A)
Point d'eau (C)

Précieuses messicoles (B)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Itinéraire partagé :

Attention, certaines portions de cet itinéraire sont communes avec d'autres mode de randonnée, les règles de courtoisies sont de vigueur! Gardez en tête les priorités, soyez prudent vis à vis de vous-même et des autres.

Comment venir ?

Transports

- Limitons les déplacements, pensons aux transports en commun et au covoiturage : www.pacamobilite.fr
- Ligne de bus 05 Voyageurs : www.05voyageurs.com
- Liaisons SNCF au départ de la gare de Gap : www.ter.sncf.com

Accès routier

- Depuis Gap (13km) suivre la N94 en direction de Briançon, entrer dans le village de La Bâtie-Neuve. Se garer sur le parking de l'ancienne gare, à l'entrée du village.
- Depuis l'Office de Tourisme de Rousset (28km), prendre la D900b en direction de Gap, puis la D942 en direction de Briançon. La quitter pour prendre la D11 en direction de la Bâtie-Neuve. Traverser le village pour rejoindre le parking de l'ancienne gare.

Parking conseillé

Parking de l'ancienne gare

Lieux de renseignement

Office de tourisme intercommunal de Rousset Serre-Ponçon Vallées

Pavillon du Tourisme - Les Celliers, 05190

ROUSSET

Tel : 04 92 54 41 18

<https://www.serreponconvallees.com>



Sur votre chemin...



Chapelle de l'Hermitage (A)

Restaurée en 1850, cette chapelle s'appelle aussi "Notre-Dame de l'Erable". Un panneau explicatif décrit l'histoire de cette-ci.

Crédit photo : CDRP05



Précieuses messicoles (B)

Les plantes messicoles sont des fleurs sauvages habitant les cultures de céréales (messicole vient de moisson). Ces fleurs, comme les coquelicots, les bleuets ou le lin, sont sensibles aux produits chimiques utilisés en agriculture et sont en voie de disparition. Il existe des actions nationales et régionales, notamment portées par les parcs naturels régionaux pour développer des pratiques agricoles permettant de les protéger et de les favoriser !

Crédit photo : CDTE05



Point d'eau (C)

De quoi s'abreuver pour les chevaux et se rafraîchir pour le randonneur.

Crédit photo : CDTE05